

# LES MOYENS DE PAIEMENT

(Avec la possibilité de cumuler ces différents moyens de paiement)



Moyens de paiement	Prestataire	Interne
Carte bancaire	Portail TurboSelf 20 € minimum	Par télépaiement en accédant à <a href="https://teleservices.ac-amiens.fr/ts">https://teleservices.ac-amiens.fr/ts</a>
Chèque	Chèque à l'ordre du Lycée Pierre de la Ramée, à enregistrer au kiosque : 20 € minimum	Chèque à l'ordre du Lycée Pierre de la Ramée, correspondant à la facture du trimestre à déposer au guichet intendance.
Espèces	Au guichet intendance, de 8 h 00 à 11 h 00 : 20 € minimum	Au guichet intendance, de 8 h 00 à 11 h 00 : Seuil d'encaissement maximum de 300 euros pour le règlement de la facture trimestrielle.
Prélèvement Bancaire	Prélèvement mensuel des <b>repas consommés</b> :  <b>Compléter et signer le Mandat de prélèvement sur la fiche intendance. Joindre un RIB.</b>	Avance mensuelle (130 € par mois + ajustement du solde à la fin du trimestre)  <b>Compléter et signer le Mandat de prélèvement sur la fiche intendance. Joindre un RIB.</b>

Pour information :

La bourse de lycée vient en déduction des frais d'hébergement et de restauration.



2023/2024



## LA RESTAURATION

- Les horaires
- Le fonctionnement
- Les tarifs
- La réservation
- Les moyens de paiement



ACADÉMIE  
D'AMIENS

Liberté  
Égalité  
Fraternité

LYCEE PIERRE DE LA RAMEE

1 RUE JULES SIEGFRIED

02100 SAINT-QUENTIN

Tel : 03 23 62 83 00

Pour toutes demandes : [restauration.laramee@ac-amiens.fr](mailto:restauration.laramee@ac-amiens.fr)

Accès avec la carte #HDF

pour les lycéens



# LES HORAIRES

**Les repas sont préparés sur place par une équipe de cuisine professionnelle.**

Le service de restauration est accessible :  
Du lundi au vendredi, de 11 h 30 à 13 h 15.

Et pour les internes :  
Le matin de 7 h 00 à 7 h 30, le soir de 18 h 45 à 19 h 15.



# LE FONCTIONNEMENT

**Je dois être muni d'une carte TurboSelf ou d'une carte génération HDF (lecteurs compatibles avec les 2 systèmes) pour accéder à la restauration.**

Pour des raisons de sécurité, d'utilisation frauduleuse, il est indispensable de signaler la perte de ma carte au guichet intendance. Son rachat est obligatoire.

Afin de bénéficier des fonctionnalités du service de restauration, dès que je suis en possession de ma carte, (TurboSelf ou HDF), je demande la création de mon compte sur le portail TurboSelf (site internet) :

<https://bit.ly/3vUcXlq>  
ou directement en flashant le QR Code



**En cas de problème ou besoin de conseil lié à la création du compte, le guichet intendance m'accompagne.**



TURBOSELF

**Le portail TurboSelf, pour les prestataires**

Grâce au portail TurboSelf, je peux :

- créditer directement mon compte,
- réserver mes repas,
- connaître le solde de ma carte.

# LES AVANTAGES

Le service est disponible 24 heures/24, 7 jours/7.

Les transactions sont sécurisées via un site 3D Secure.

# LES TARIFS

*Selon la Délibération Région Hauts de France n° 2022.00897 du 28/06/2022.  
La catégorie est demandée pour l'année entière au moment de l'inscription.  
Tout changement de catégorie doit faire l'objet d'une demande écrite.*

**Je suis élève :**

- Je mange occasionnellement : A la prestation, sur réservation obligatoire  
Le tarif de mon repas est de 3,85 €.

- Je suis interne : Facture envoyée trimestriellement par courrier électronique.  
Forfait Annuel 4 nuits : 1390,00 €  
Forfait Annuel 5 nuits : 1550,00 €

**Tout trimestre commencé est dû.** Des remises peuvent être accordées pour absence de 5 jours minimum pour raison de santé, stage en entreprise, voyage scolaire, fermeture de l'établissement.

**Je suis commensal :**

A la prestation, sur réservation obligatoire  
Le tarif de mon repas est de 3,85 € ou 5,00 € (selon mon indice de traitement).

# LA RESERVATION

La réservation est **OBLIGATOIRE**, pour tous les élèves et personnels qui ne payent pas leur repas au forfait (donc seuls les internes en sont exemptés).

Elle va permettre aux cuisiniers de préparer le nombre de repas, en évitant les gaspillages, les surcoûts. Elle se fait en ligne, depuis un ordinateur, un smartphone ou sur les bornes de l'établissement, jusqu'à 9h30 le jour même et jusqu'à 6 semaines à l'avance.

Il suffit de cocher en vert, les jours de repas souhaités. En cas de changement d'avis, il faut annuler sa réservation **jusqu'à 9h30 le jour même** en décochant le jour souhaité.



RÉSERVER  
MON REPAS

Sélectionnez la ou les dates auxquelles vous souhaitez réserver un repas. Si votre solde est insuffisant, vous pouvez le recharger dans la rubrique " mes comptes ".

	Je réserve		Je réserve
LUNDI 22 MAI	<input checked="" type="checkbox"/>	LUNDI 29 MAI	<input type="checkbox"/>
MARDI 23 MAI	<input checked="" type="checkbox"/>	MARDI 30 MAI	<input type="checkbox"/>
MERCREDI 24 MAI	<input type="checkbox"/>	MERCREDI 31 MAI	<input type="checkbox"/>
JEUDI 25 MAI	<input checked="" type="checkbox"/>	JEUDI 01 JUIN	<input type="checkbox"/>
VENREDI 26 MAI	<input checked="" type="checkbox"/>	VENREDI 02 JUIN	<input type="checkbox"/>
SAMEDI 27 MAI	<input type="checkbox"/>	SAMEDI 03 JUIN	<input type="checkbox"/>
DIMANCHE 28 MAI	<input type="checkbox"/>	DIMANCHE 04 JUIN	<input type="checkbox"/>